

NOM Prénom
Adresse
Tél.

à lieu, date

à l'attention de
monsieur le Directeur Académique
des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de Seine-Maritime
Service de la DASEPE
5 Place des faïenciers
76037 ROUEN cedex

Références : *Code de l'Éducation – article L917-1
Loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finance pour 2014
Décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et
d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap.*

Objet : *Demande d'un CDI pour exercer la fonction d'AESH*

Monsieur le Directeur Académique,

Le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap précise les conditions d'accès à un CDI pour exercer les fonctions d'AESH fixées par l'article L 917-1 du code de l'Éducation modifié par l'article 124 de la Loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014.

Ainsi, je vous informe que j'ai effectué la mission d'Auxiliaire de Vie Scolaire sur un contrat d'Assistant d'Éducation du ... au ... à l'école/collège.... durant six ans. Vous trouverez en pièce jointe les copies de mes différents contrats. J'attire votre attention sur le fait que lors du dernier contrat j'ai exercé cette mission pour une durée annuelle de service de heures.

Pour ces raisons, je sollicite de votre bienveillance la possibilité d'exercer la fonction d'accompagnant d'élèves en situation de handicap et d'être par conséquent réengagé-e en CDI.

Veillez croire, monsieur le Directeur Académique, à l'expression de mon sincère dévouement au service public d l'Éducation Nationale.